

## Communiqué

Suite à l'incendie de l'école maternelle survenu le 25 avril dernier, l'établissement a dû être temporairement délocalisé, notamment sur le site de l'Enclos de la mairie.

Les équipes pédagogiques, en lien avec les services municipaux, se sont mobilisées afin d'assurer la continuité de l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles.

Nous remercions les familles pour leur compréhension et leur coopération dans ce contexte exceptionnel.

Des informations complémentaires seront communiquées dès que possible concernant l'évolution de la situation.

Le maire,

O.GAIGNE